Une enquête de la statistique publique

L'**Institut national de la statistique et des études économiques** (Insee) a pour mission de collecter, analyser et diffuser des informations sur l'économie et la société française sur l'ensemble de son territoire.

Les **Services statistiques ministériels** (SSM) réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. L'Insee coordonne les travaux des différents SSM avec qui il compose le Service statistique public. L'Insee et les SSM décident, en toute indépendance, des méthodes, des normes et des procédures pour l'établissement des statistiques et leur publication.

Des opérations statistiques officielles

Un cadre juridique strict

Les enquêtes réalisées par l'Insee sont conformes à la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

Les traitements de vos données personnelles sont soumis au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Le secret statistique garantit la confidentialité de vos réponses !

NOUS SUIVRE

insee.fr

le blog

Abonnez-vous à nos lettres d'information

- **Insee.net actualités** (abonnement sur insee.fr)
- La **lettre d'information** de votre région

NOUS CONTACTER

- par courriel : rubrique « **Aide** » accessible en haut à droite de la page d'accueil d'insee.fr
- par téléphone : **09 71 10 02 81*** du lundi au vendredi

*(*numéro non surtaxé)*

Retrouvez les études et données de l'Insee en libre accès sur insee.fr

Conception / Réalisation LATITUDE Nantes - www.agence-latitude.fr -0134/23 - Crédits photos : AdobeStock® - The noun project - Mise à jour : mars 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ENQUÊTE

VOYAGES PROFESSIONNELS ET PERSONNELS

Insee
Mesurer pour comprendre

UNE ENQUÊTE SUR **LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS ET PERSONNELS…**

L'enquête Voyages professionnels et personnels interroge les personnes sur leurs déplacements touristiques, que ce soit à l'occasion de vacances, week-ends ou séjours professionnels. Elle s'intéresse aux caractéristiques de ces voyages, telles que les moyens de transport utilisés, le type d'hébergement, les dépenses. Ces informations permettent notamment d'étudier les retombées économiques du tourisme en France.

… CONDUITE DANS L'ENSEMBLE DE L'EUROPE

Définie par un règlement européen, l'enquête est conduite dans l'ensemble des pays. En France, elle est réalisée par l'Insee.

POURQUOI **VOUS ?**

Pour disposer de résultats représentatifs de l'ensemble de la population résidant en France, il n'est pas nécessaire d'interroger tout le monde. Cela prendrait trop de temps et coûterait trop cher. Un échantillon de personnes est donc tiré aléatoirement. Vous en faites partie.

VOTRE RÉPONSE **EST ESSENTIELLE**

Même si vous ne vous déplacez pas ou très peu, votre réponse est primordiale pour prendre en compte la diversité des situations.

VOS DONNÉES SONT **ANONYMES,** VOS RÉPONSES **PROTÉGÉES**

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont utilisées uniquement à des **fins d'études statistiques.**

VOS RÉPONSES **ONT PERMIS DE SAVOIR QUE…**

En 2023, les résidents de France métropolitaine de 15 ans ou plus ont réalisé **1,12 milliards de nuitées** lors de leurs **déplacements touristiques personnels ou professionnels :** cela représente 21 nuits par habitant en moyenne.

15 % des personnes n'ont réalisé **aucun voyage** pour motif **personnel.**

Les déplacements à l'étranger ont augmenté de 18 % entre 2022 et 2023. L'Espagne, l'Italie et le Portugal sont toujours en tête des destinations.

Retrouvez les informations sur cette enquête sur insee.fr

Services > Répondre à une enquête de l'Insee > Enquêtes auprès des particuliers > Présentation des enquêtes auprès des particuliers

Comment se déroule l'enquête ?

L'ENQUÊTE EST TRIMESTRIELLE

- Un **enquêteur vous contactera** prochainement par téléphone pour réaliser l'enquête immédiatement si vous êtes disponible, ou pour **fixer un rendez-vous téléphonique.**
- Il vous posera des **questions sur les déplacements** professionnels ou personnels que vous avez effectués au cours des 3 derniers mois, hors de votre environnement habituel ou dans une résidence secondaire.
- Vous pouvez vous munir de **votre agenda personnel** si vous en avez un : cela vous aidera à répondre.
- L'enquêteur réalise l'enquête sur **un micro-ordinateur portable sécurisé.** Il est tenu au secret professionnel.
- Pour pouvoir étudier **l'évolution des situations** dans le temps, vous serez **interrogé 6 fois** au total. Les réinterrogations auront lieu **tous les 3 mois,** et se feront par **internet ou téléphone**.
- Une **notice** vous sera **fournie** pour vous aider à répondre à l'enquête.
- **Une seule personne de votre foyer,** désignée par l'enquêteur, sera interrogée.

Si vous souhaitez **avoir plus de renseignements, vous pouvez joindre par mail ou par téléphone le responsable** de l'enquête.
Ses coordonnées figurent sur le courrier joint à ce dépliant.